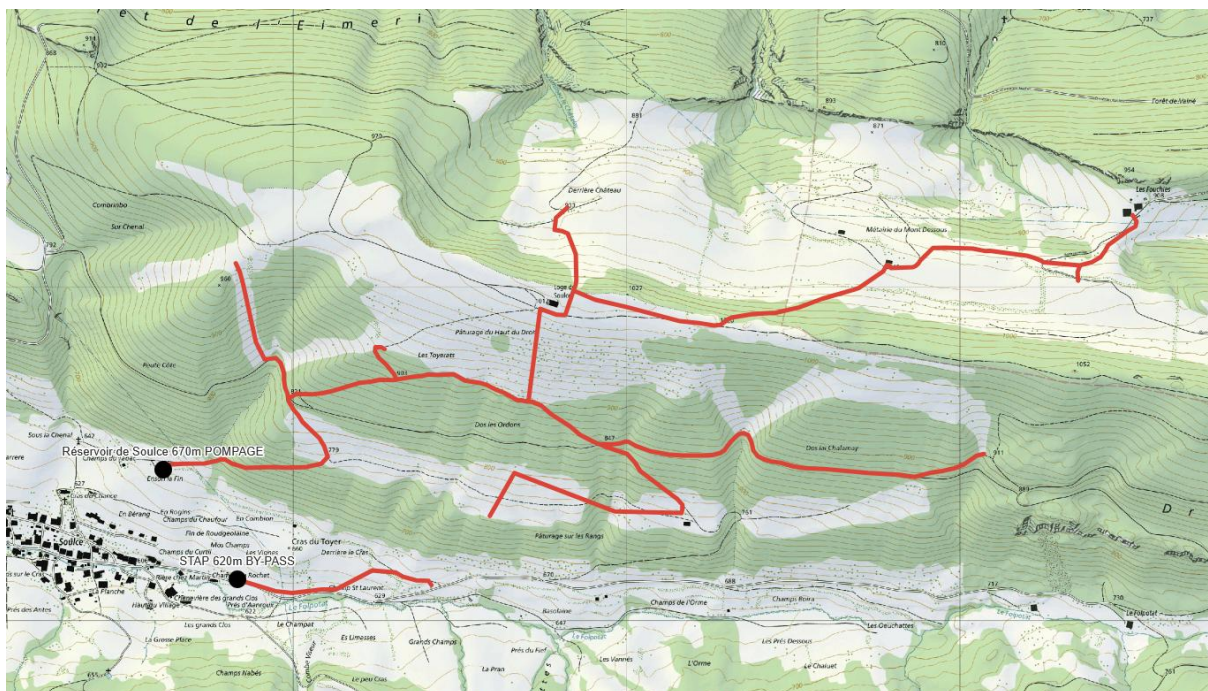


ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA LOGE DE SOULCE ET ENVIRONS

PLAN SPECIAL D'EQUIPEMENT - INFORMATION A LA POPULATION

Le projet de plan spécial d'équipement traite du raccordement en eau potable de la loge de Soultce et ses environs (abreuvoirs et métairies). Cette loge, en activité durant la période estivale, est située sur les pâturages du Haut du Droit, à l'intersection des limites des localités de Soultce et de Courfaivre (Haute-Sorne) et de la commune de Courtételle. Culminant à plus de 1'000 m d'altitude, cette loge est alimentée en eau potable directement par une petite station de pompage située à l'Est du village de Soultce à l'altitude de 620 m. Ce réseau existant de plus de 6 km appartient à la Bourgeoisie de Soultce.



Tracé schématique des nouvelles conduites

Le projet prévoit la mise en place d'un nouveau réseau de conduites et d'alimentation en eau, exclusivement destiné à un usage agricole, depuis le réservoir de Soultce jusqu'à la loge de Soultce (avec un nouveau réservoir de tête), puis desservira plusieurs abreuvoirs et métairies sur le pâturage.

La procédure du plan spécial d'équipement est la suivante :

- Elaboration du dossier par les autorités communales
- **Information à la population**
- Examen préalable par les services cantonaux et traitement des demandes
- Publication officielle
- Adoption du plan spécial d'équipement par les conseils communaux concernés (Haute-Sorne et Courtételle)
- Approbation par les autorités cantonales
- Réalisation des travaux

En cas de questions ou de remarques, celles-ci sont à transmettre, par écrit ou par courriel, au secrétariat communal, d'ici au 10 avril 2026.